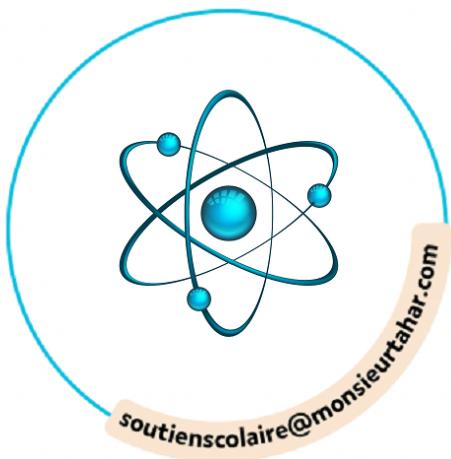


GEOGRAPHIE



CHAPITRE 3



Faire face aux risques en France

Comment mieux gérer les risques en France dans le contexte du changement climatique ?

A Des aléas nombreux

- La France est exposée à l'ensemble des aléas naturels qui existent sur la planète. En métropole, les plus fréquents sont les inondations, les sécheresses et les tempêtes. L'aléa cyclonique existe pour toutes les îles tropicales alors que les aléas sismiques et volcaniques menacent surtout les Antilles (doc. 1).
- Les risques technologiques se concentrent dans les vallées fluviales (Rhône, Seine) et les littoraux industrialisés (hydrocarbures, produits chimiques). La France est exposée à un risque nucléaire majeur puisque 66 % de la population vit à moins de 75 km d'une des 19 centrales (Repère).
- Certains aléas ont été sous-estimés dans la politique d'aménagement du territoire. L'urbanisation s'est renforcée le long des cours d'eau et, désormais, un Français sur quatre vit en zone inondable. En octobre 2018, des inondations dans l'Aude ont entraîné la mort de 15 personnes.

B Une vulnérabilité croissante

- La concentration des hommes et des activités favorise la vulnérabilité. L'urbanisation ou la littoralisation renforcent la fragilité de certains territoires. Avec 19 % de la population métropolitaine et 31 % du PIB français, la région Île-de-France est particulièrement vulnérable aux crues de la Seine (doc. 2).
- Le changement climatique pourrait accentuer l'intensité des aléas. Certains cyclones et certaines tempêtes se renforcent en raison du réchauffement des eaux de surface. En raison de ses 18 000 kilomètres de côtes, la France est particulièrement exposée.
- Les catastrophes d'origine naturelle ont un coût important. Avec plus de 38 milliards d'euros entre 1998 et 2017, la France se situe au 10^e rang mondial. En 2017, l'ouragan Irma avait dévasté les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy pour un coût total de 1,9 milliard d'euros (doc. 1).

C Une gestion des risques en mutation

- La prévention est très développée en France. Les aléas climatiques sont surveillés dans le cadre d'une politique de prévision (Météo France). L'État délimite les espaces à risques, à travers les PPR et les communes sont dans l'obligation d'en informer les populations (doc. 3).
- La gestion des risques évolue face au changement climatique. Elle ne se limite plus au seul territoire français. En 2018, l'Union européenne a décidé de mettre en place le système RescEU qui viendra en aide aux pays qui doivent faire face à une catastrophe naturelle. À l'échelle mondiale, la France s'investit dans les COP qui cherchent désormais à limiter le changement climatique.
- La transition environnementale s'amorce. Elle passe par des politiques d'adaptation à toutes les échelles et des stratégies de résilience. Sur l'île de Saint-Martin, les constructions neuves seront soumises à des normes plus strictes et un nouveau plan de prévention des risques est en préparation.

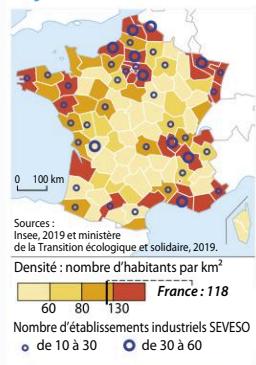
Face au changement climatique, la France a les capacités pour gérer de nombreux risques mais ceci représente un coût non négligeable.

Vocabulaire

- **PPR (plan de prévention des risques)** : document réalisé par l'État qui réglemente l'utilisation des sols à l'échelle des communes, en fonction des risques auxquels ils sont soumis.
- **Politique d'adaptation** : ensemble des mesures et des aménagements visant à réduire les effets du changement climatique sur l'environnement et les sociétés.
- **Résilience** : capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter ou à atténuer les effets d'un changement ou d'une catastrophe.
- **Transition environnementale** : transformations mises en œuvre par les sociétés pour remédier aux changements environnementaux et en limiter les conséquences.

REPÈRE

Les sites industriels présentant des risques majeurs





Des milieux à valoriser et à ménager

Comment concilier valorisation et préservation des milieux en France ?

A Une grande diversité de milieux mis en valeur

- **La variété des milieux naturels est un atout.** Les plaines occupent 2/3 du territoire mais les montagnes et les littoraux sont également valorisés (doc. 1). Le climat tempéré de la métropole, varie selon les reliefs, les latitudes et les influences maritimes.
- **Les territoires ultramarins enrichissent cette diversité.** Situés dans la zone intertropicale, mis à part Saint-Pierre-et-Miquelon, leurs reliefs sont contrastés, entre montagnes volcaniques (Antilles) et récifs coralliens (Polynésie). La France est le seul pays à posséder des récifs coralliens dans trois océans.
- **Les ressources des milieux sont multiples.** Les terres agricoles occupent 51 % du territoire et la filière bois génère 425 000 emplois. Les **paysages** prennent une valeur marchande et patrimoniale : certains sites sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco (Chaîne des Puys, lagons calédoniens).

B Une pression croissante sur les milieux

- **L'artificialisation du territoire progresse.** Les espaces artificialisés occupent 9,3 % du territoire métropolitain mais leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population surtout dans les espaces périurbains.
- **Certains projets d'aménagement suscitent des conflits d'usage.** Ils opposent acteurs économiques et défenseurs de l'environnement (EuropaCity au nord de Paris, la Montagne d'or en Guyane). Face à des projets jugés démesurés, des militants créent, depuis quinze ans, des **ZAD** (doc. 3).
- **Les atteintes à l'environnement sont encore nombreuses**, avec plus de 200 infractions écologiques constatées par jour en 2016 (pollutions diverses, problèmes sanitaires). Seuls 6,5 % de la surface agricole sont exploités en bio et de puissants herbicides sont encore autorisés en France.

C Des milieux à protéger

- **Des outils ont été créés pour protéger les milieux (Repère).** Si les 11 parcs nationaux sanctuarisent les milieux les plus fragiles (montagnes et littoraux), les 53 **parcs naturels** régionaux associent développement économique et protection environnementale. Le Conservatoire du littoral œuvre pour la préservation de la **biodiversité** (doc. 1).
- **L'État agit en partenariat avec l'UE.** En 2017, l'UE a adopté un nouveau plan d'action visant à améliorer la protection de la biodiversité. Elle finance des actions innovantes comme l'application mobile du parc du Haut Languedoc qui permet de suivre l'évolution des forêts.
- **Une transition est amorcée pour une valorisation durable des ressources.** Dans le cadre de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (2015), la France favorise une **économie circulaire**. Elle s'est aussi engagée à augmenter de 50 % la capacité installée des énergies renouvelables d'ici à 2023 (doc. 2).

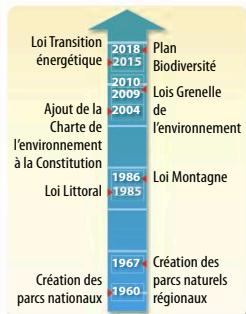
Les ressources sont nombreuses mais, face à l'augmentation des pressions, leur préservation est devenue une priorité pensée par plusieurs acteurs.

Vocabulaire

- **Biodiversité** : diversité des êtres vivants et des écosystèmes dans un espace donné.
- **Économie circulaire** : système de production qui vise à utiliser plus efficacement les ressources pour éviter le gaspillage et diminuer les impacts sur l'environnement.
- **Parc naturel** : espace protégé soumis à une réglementation spécifique afin d'y préserver l'environnement tout en favorisant le développement économique. Il peut être régional, national ou marin.
- **Paysage** : aspect visible d'un espace géographique. Il est le produit du milieu naturel et des aménagements humains.
- **ZAD (Zone à défendre)** : néologisme utilisé pour désigner une forme de squat destiné à s'opposer à un projet d'aménagement. Ce terme est un détournement de l'acronyme « Zone d'aménagement différencié » utilisé en urbanisme.

REPÈRE

Les principales lois sur la protection de l'environnement



Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2019.